

Image not found or type unknown



Renouvellement d'un titre de sejour

Par **Bieya mbaki etienne**, le **26/04/2013** à **22:03**

je suis en FRANCE depuis AVRIL 2007 et en 2009,j'obtiens un titre de séjour comme étranger malade.et cela m'a permis de travailler et d'obtenir un contrat à durée indéterminé jusqu'à ce jour.en MARS 2012;la préfecture de mon département refusa de me renouveler le séjour.j'ai la maladie de l'hépatite B dont je suis suivi depuis 2007 à l'hopital de Melun par un spécialiste depuis aujourd'hui 5 ans;et celui ci me donne toujours un certificat médical pour présenter à la préfecture pour faire valoir ce que de droit et depuis un an maintenant,je suis sans titre de séjour et malgré tant des courriers rédigés par mon avocat,je suis sans réponse de la préfecture et en tain temps,je travaille tjrs et je paie mes impots comme il se doit et je vis en concubinage avec ma copine qui est en situation régulière.alors que dois je faire?